**ETAT INDIVIDUEL**

**réduction d’impôt sur le revenu au titre de la souscription au capital de PME**

**(article 199 terdecies O-A du CGI)**

La société **[Nom],** société par actions simplifiée au capital de **[montant]** euros, dont le siège social est sis **[adresse]** et ayant pour objet **[résumer l’objet social],** représentée par **[nom et prénom]**, Président.

Atteste par la présente que :

Monsieur/Madame **[nom et prénom]**, demeurant **[adresse]**, a souscrit **[nombre]** actions, pour un montant de **[montant en chiffres et en lettres]** euros, le **[date].**

Les versements au titre de la -souscription initiale- ou -augmentation de capital- ont été réalisés aux dates suivantes : **[dates]**

Par ailleurs, la société répond aux conditions visées à l’article 199 terdecies 0-A du CGI :

* les titres de la société **[Nom]** ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé français ou étranger ;
* la société **[Nom]** a son siège social dans un Etat-membre de l’Union Européenne ou dans un autre Etat partie à l’accord sur l’Espace économique européen ayant conclu avec la France une convention d’assistance administrative en vue de lutter contre la fraude et l’évasion fiscales ;
* la société **[Nom]** est soumise à l’impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun ou y serait soumise dans les mêmes conditions si l’activité était exercée en France ;
* la société **[Nom]** compte au moins deux salariés à la clôture de l’exercice qui suit la souscription ayant ouvert droit à la présente réduction ou un salarié si elle est soumise à l’obligation de s’inscrire à la chambre des métiers et de l’artisanat, soit au **[date]** ;
* la société **[Nom]** exerce une activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, à l’exclusion des activités procurant des revenus garantis en raison e l’existence d’un tarif réglementé de rachat de la production, des activités financières, des activités de gestion de patrimoine mobilier défini à l’article 885 O quater du CGI et des activités immobilières ;
* les actifs de la société **[Nom]** ne sont pas constitués de façon prépondérante de métaux précieux, d’œuvres d’arts, d’objets de collection, d’antiquités, de chevaux de course ou de concours ou, sauf si l’objet même de son activité consiste en leur consommation ou en leur vente au détail, de vins ou d’alcools ;
* les souscriptions au capital de la société **[Nom]** confèrent aux souscripteurs les seuls droits résultant de la qualité d’actionnaire ou d’associé, à l’exclusion de toute autre contrepartie notamment sous la forme de tarifs préférentiels ou d’accès prioritaire aux biens produits ou aux services rendus par la société ;
* la société **[Nom]** est une petite et moyenne entreprise au sens de l’annexe I au Règlement CE n°800/2008 de de la Commission du 6 août 2008 ;
* la société **[Nom]** n’accorde aucune garantie en capital à ses associés ou actionnaires en contrepartie de leurs apports ;
* la société **[Nom]** est en phase d’amorçage, de démarrage ou d’expansion au sens des lignes directrices communautaires concernant les aides d’Etat ;
* la société **[Nom]** n’est pas qualifiable d’entreprise en difficulté au sens des lignes directrices communautaires concernant les aides d’Etat ;
* la société **[Nom]** emploie moins de cinquante salariés et a réalisé un chiffre d’affaires annuel inférieur à 10 millions d’euros au cours de l’exercice de souscription. Cette condition est satisfaite au regard de l’activité de la société **[Nom]** et de son stade développement.
* la société **[Nom]** a été créée depuis moins de cinq ans.